

Proposition d'une méthodologie pour l'organisation de « Twinning » dans le cadre du partenariat Européen

Future Cities – Urban Network to face Climate Change -

Rappel des enjeux du partenariat Future Cities et de son contexte :

Rouen seine aménagement est partenaire principal du projet INTERREG IV B Future Cities – Urban network to face climate change pour le développement d'une démarche environnementales forte dans le projet Rouen – Luciline – Rives de Seine.

Deux axes principaux sont étudiés dans le projet : lesouhait de gérer les eaux pluviales par des techniques douces (créer des noues dans un milieu urbain dense, optimiser les espaces de pleine terre, favoriser l'infiltration) et l'approche sur le potentiel géothermique du site.

Dans le cadre du projet, il est intégré pour Rouen seine aménagement les actions suivantes :

- Work Package 1 (Elaboration d'un guide directeur) : participation à l'élaboration du guide lors des réunions du groupe de travail.
- Work Package 2 (Plan d'action) : Développer des études de faisabilité sur des actions combinant « la gestion de l'eau » et « les espaces verts ». Il s'agit en particulier de l'ensemble des études hydrauliques menées pour une gestion douce des eaux pluviales en milieu urbain dense.
- Work Package 2 (Plan d'action) : Développer des études de faisabilité sur des actions combinant « la gestion de l'eau » et « l'efficacité énergétique ». Il s'agit en particulier des études réalisées sur le potentiel géothermique du site.
- Work Package 2 (Plan d'action): Evaluation. Il s'agit en particulier d'une traduction des études de faisabilité précédente sur le schéma d'aménagement (travail de l'Agence DEVILLERS)
- Work Package 3 (Application sur les sites pilote) : Réalisation d'une noue sur le mail de Luciline : combinaison d'une action favorisant la réalisation d'espaces verts en ville et l'infiltration des eaux pluviales.
- Work Package 3 (Application sur les sites pilote) : Evaluation
- Work Package 4 (sensibilisation) : Sensibilisation des acteurs institutionnels et opérationnels
- Work Package 4 (sensibilisation) : Diffusion des résultats et aboutissement du projet « future cities »

Le budget alloué au projet se répartit comme suit :

- Temps passé de Rouen seine aménagement et de la ville de Rouen : 350 400 euros
- Experts et BET extérieurs (missions d'étude) : 290 400 euros
- Déplacements : 1 350 euros
- Rencontres, réunions, meeting : 72 000 euros
- Publicité, communication : 40 600 euros
- Investissement : 550 000 euros
- Frais transnationaux (déplacements aux rencontres transnationales, coordination du partenaire principal ...) : 130 475 euros

Total : 1 436 658 euros dont 1 304 750 euros dédié au projet de Rouen (subventionnés à hauteur de 50%, soit 652 375 euros) et 130 475 euros dédiés aux frais transnationaux.

Compte-tenu du planning prévisionnel de l'opération (démarrage travaux fin 2010 / début 2011 alors que le projet « Future Cities » s'arrête en 2012, l'accent a principalement été mis sur les études préalables plutôt que sur l'investissement.

Les « twinning approach »

L'un des objectifs du partenariat est la mutualisation des connaissances et des méthodes de travail. C'est dans ce cadre que s'organisent des « twinning » qui sont des échanges d'expériences sur des thématiques spécifiques. Cela se concrétise par une visite chez un partenaire pour échanger sur une thématique.

Rouen Seine Aménagement a défini, en concertation avec les services de la ville, les thématiques qui peuvent être intéressantes à aborder globalement pour la ville de Rouen:

Twinning n°1 : volet énergétique

- **LA PLANIFICATION : Quelle stratégie énergétique développée à l'échelle d'une ville ?**
- **LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE : Comment développer le volet énergétique à l'échelle d'un quartier et d'un équipement publics à partir d'énergie renouvelable ?**

Les atouts de la Ville / les bénéfices pour les partenaires :

La ville de Rouen a une approche très opérationnelle de l'utilisation des ressources en énergie renouvelables, qui se développe au gré des opportunités. En revanche il n'existe pas à ce jour de planification à l'échelle de la Ville pour l'utilisation et la valorisation de ces ressources, alors que ce type de stratégie pourrait être mise en œuvre suite à l'élaboration de l'agenda 21 sur le volet énergétique.

Les atouts des partenaires / les bénéfices pour la Ville :

Les villes d'Arnhem et de Nimègue ont en revanche une démarche de planification relativement aboutie et qui pourrait servir de base de réflexion pour la Ville de Rouen. En échange, la Ville de Rouen pourrait expliquer comment mettre en œuvre cette stratégie énergétique à l'échelle d'un quartier (Grammont Chaufferie bois) et d'un équipement (auberge de jeunesse géothermie). En effet, les partenaires sont déjà très au courant du projet de géothermie sur Luciline.

Ce partenariat qui devait se tenir en mai- juin est à reprogrammer à partir de septembre.

Les services à associer pour le déplacement en Hollande :

- Direction du développement durable.
- Direction de l'aménagement et de l'urbanisme.
- Relations internationales.

Les services à associer pour l'accueil des partenaires :

- Direction du développement durable.
- Direction de l'aménagement et de l'urbanisme.

- Direction des bâtiments.
- Direction de l'information et de la communication.
- Relations internationales.

Twinning n° 2 : la concertation / l'évolution des mentalités grand public

- **LA CONCERTATION : Comment associer les habitants, associations, écoles, futurs usagers du quartier ... à l'élaboration et la compréhension du projet afin de les sensibiliser à la démarche engagée ?**

Les atouts des partenaires / les bénéfiques pour la Ville :

Nos partenaires Hollandais et Belges travaillent en étroite collaboration avec l'ensemble des futurs usagers de leurs projets afin de leur faire prendre conscience des évolutions environnementales et de leurs impacts sur un projet d'aménagement. Cela se traduit généralement par la création d'un jeu sur une thématique qui sert ensuite de base méthodologique pour une concertation élargie.

La Ville de Rouen met en œuvre chaque année la semaine du développement durable courant avril. La réalisation d'une plaquette, d'un jeu sur le thème de l'eau, de la biodiversité... pourrait être l'aboutissement d'une concertation qui pourrait être organisée à partir de la rentrée 2010 à partir du partenariat Future Cities. La démarche et la méthode issue d'un échange européen pouvant lui aussi être valorisée lors de la journée Européenne organisée en mai.

Twinning n° 3 : Volet concertation / l'évolution des mentalités professionnels

- **L'IMPLICATION DES PROMOTEURS: Comment imposer des niveaux énergétiques, traitement de toitures, type d'espaces verts aux futurs constructeurs ?**

Les atouts de la Ville / les bénéfiques pour les partenaires :

Dans le cadre du projet Rouen Luciline – Rives de Seine une démarche de concertation est engagée avec les promoteurs afin qu'ils intègrent très en amont une démarche environnementale dans leur projet de construction. L'assurance que les objectifs de performance énergétique des bâtiments, de stockage des eaux pluviales en toiture et de conception raisonnée des espaces verts doit être préservée afin que les constructions soient en cohérence avec les objectifs environnementaux largement affirmés sur les espaces publics.

Les atouts des partenaires / les bénéfiques pour la Ville :

La méthodologie proposée et les outils juridiques à créer pourront intéresser nos partenaires dans leur propre réflexion.

Les services à associer pour l'accueil des partenaires :

- Direction du Développement Durable.
- Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme.
- Direction des Espaces Publics et Naturels.
- Direction des affaires juridiques.
- Direction de la communication et de l'information.
- Relations internationales.

Twinning n° 4 : Volet Biodiversité

- ***DEVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITE : Comment la mise à jour d'une rivière dans un espace public dense peut devenir le support du développement d'une biodiversité urbaine ?***

Les atouts de la Ville / les bénéfices pour les partenaires :

Plus globalement la ville de Rouen réfléchit sur l'instauration du développement de la biodiversité dans ces parcs et jardins. Cette démarche est en cours de réalisation sur un premier square, le jardin Guillaume Lion. Le travail engagé pour la conception et la réalisation de ce square par le bureau d'études des espaces publics et naturels doit être intégré à la démarche engagée sur le projet Luciline sur le volet biodiversité.

La présentation de cette réflexion aux partenaires du projet Future Cities pourrait être envisagée en collaboration avec la DEPN.

Les atouts des partenaires / les bénéfices pour la Ville :

Certains projets développés dans le cadre de Future Cities portent également une ambition de développement de la biodiversité. Un échange avec ces partenaires permettrait aux services de la ville d'élargir leur connaissance du sujet, apporterait un nouveau point de vue créerait de nouvelles ambitions.

Les services à associer pour le déplacement à monter :

- Direction du Développement Durable.
- Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme.
- Direction des Espaces Publics et Naturels.
- Relations internationales.

Les services à associer pour l'accueil des partenaires :

- Direction du Développement Durable.
- Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme.
- Direction des Espaces Publics et Naturels.
- Direction de la communication et de l'information.
- Relations internationales.

- ***DEVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITE: Comment assurer la continuité de la biodiversité à l'échelle d'un quartier entre les espaces publics et les espaces privés ?***

Les atouts de la Ville / les bénéfices pour les partenaires :

Dans le cadre du projet Rouen Luciline – Rives de Seine une démarche de concertation est engagée avec les promoteurs afin qu'ils intègrent très en amont une démarche environnementale dans leur projet de construction. L'assurance que l'entretien, notamment des espaces communs des futurs bâtiments, soit conforme avec la préservation du travail sur la biodiversité menée à l'échelle du quartier doit être préservé. Il est nécessaire que Rouen Seine Aménagement prévoit des clauses spécifiques dans le cadre des actes de vente afin d'assurer la préservation de cet objectif. Le suivi des

objectifs dans la durée doit être organisé par Rouen Seine Aménagement en collaboration avec les services de la Ville pour ensuite être géré par la Ville de Rouen.

Les atouts des partenaires / les bénéfices pour la Ville :

La méthodologie proposée et les outils juridiques à créer pourront intéresser nos partenaires dans leur propre réflexion.

Les services à associer pour l'accueil des partenaires :

- Direction du Développement Durable.
- Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme.
- Direction des Espaces Publics et Naturels.
- Direction de la communication et de l'information.
- Relations internationales.